

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeant
- Responsable juridique / Juriste
- Directeur administratif et financier
- Comptable
- Responsable RH /Assistant RH
- Responsable Paie / Gestionnaire de paie
- Responsable Relations sociales

## DURÉE

5 sessions de 3 heures réparties sur l'année civile (janvier, mars, mai, septembre et novembre)

## TARIF

1.200 € HT par personne pour le cycle entier

## INSCRIPTION

Merci de vous inscrire en ligne sur [www.lex-part.com](http://www.lex-part.com) ou de remplir le bulletin d'inscription ci-joint

## HANDICAP

Merci de contacter notre référent au 04 77 33 12 06 afin de déterminer les adaptations nécessaires

# FORMATION : ACTUALISATION EN DROIT SOCIAL 2023

## LIEU DE FORMATION

- En présentiel :
  - Cabinet Lex-Part (7 place Hôtel de ville, 42000 SAINT-ETIENNE) ;
  - ou autre lieu de la région stéphanoise (en fonction du nombre de participants).
- En distanciel : par visio-conférence (TEAMS).

## OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Accompagner le développement des compétences en droit social ;
- Se mettre en conformité avec les obligations légales et conventionnelles en vigueur ;
- Bénéficier d'expériences pratiques et de cas concrets.

## PROGRAMME

- Présentation des dernières actualités légales et réglementaires (et notamment réforme des retraites, assurance chômage, loi de financement de la sécurité sociale, loi de finance...);
- Analyse des évolutions jurisprudentielles et de leurs conséquences pratiques ;
- Veille conventionnelle.

## INTERVENANTS

- Formation assurée par Me Arnaud COCHERIL ou Me Anne-Sophie LARDON BOYER ;

## MODALITES D'EVALUATION

- Questionnaire écrit en début et en fin de formation (par mail si distanciel)

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apport théorique
- Méthode interactive

## MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

- Support de formation accessible par vidéo-projection en présentiel et par partage d'écran en distanciel. Il vous sera remis/adressé à la fin de chaque session

## VALIDATION DE LA FORMATION

- Remise d'une attestation de fin de formation en cas de réussite du questionnaire (50% minimum)



## BULLETIN D'INSCRIPTION 2023

A RETOURNER AVANT LE 19 DECEMBRE 2022 SI PRESENTIEL ET  
AVANT LE 10 JANVIER 2023 SI DISTANCIEL

A L'ADRESSE MAIL SUIVANTE : [avocats@lex-part.fr](mailto:avocats@lex-part.fr)

### SOCIETE / ASSOCIATION

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Code postal : .....

### PARTICIPANT

Nom et prénom : .....

Fonctions : .....

Email professionnel : .....

N° Téléphone professionnel : .....

### LIEU ET ORGANISATION DE LA FORMATION

En présentiel

En distanciel

} Choix définitif, sauf circonstances exceptionnelles

### DATES

Mardi 17 Janvier 2023 de 9H à 12H

Mardi 14 Mars 2023 de 9H à 12H

Jeudi 8 Juin 2023 de 9H à 12H

Jeudi 14 Septembre 2023 de 9H à 12H

Mardi 14 Novembre 2023 de 9H à 12H

### MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription vaut pour l'ensemble du cycle de formation, soit 15 heures, sur l'année civile réparties en 5 sessions. Le coût total de la formation est de 1.200 € HT par personne.

A réception du bulletin, une convention de formation vous sera adressée. Sa signature par vos soins vaudra inscription définitive.

### CACHET ET SIGNATURE

FAIT À

LE